

## FICHE DE RECRUTEMENT

### POSTE A PROFIL

#### Directeur de l'école « Jules Verne » à BONSON

---

**En référence aux circulaires :** Référentiel métier des directeurs d'école BO n°7 du 11 décembre 2014

Poste de direction d'une école de 17 classes en 2023-2024 dont l'effectif est de 450 élèves.

Décharge à temps complet

#### ❖ Les missions du poste :

##### **Missions de direction d'une école à 17 classes :**

- Responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école ;
- Animation de l'équipe enseignante ;
- Impulsion de pratiques faisant réussir les élèves ;
- Pilotage de l'équipe ;
- Collaboration avec la municipalité.

##### **Accompagner au sein de l'école les pratiques enseignantes :**

- Coordonner les actions entre les classes, entre les cycles pour une cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;
- Identifier des besoins des élèves en terme d'apprentissage ;
- Prioriser les actions au sein de l'école ;
- S'inscrire dans une démarche de projet ;
- Coopérer.

##### **Construire une continuité éducative :**

- Mettre en œuvre un partenariat pour construire un temps de l'enfant réfléchi ;
- Mettre en place des parcours d'élèves riches et cohérents en appui sur les liaisons GS/CP et école/collège.

#### ❖ Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif ;
- Agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Savoir travailler en équipe pour animer, impulser, innover et s'emparer de propositions pour amener l'équipe d'école à échanger, ajuster les pratiques pédagogiques malgré la taille de l'école ;
- Impulser, dynamiser la construction de projets au service des élèves pour construire des parcours éducatifs riches ;
- Organiser et animer les instances de l'école ;
- Faire preuve de capacité relationnelle ;
- Faire preuve de capacités à apprécier les situations de façon distanciée en prenant les décisions adaptées ;
- Mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ;
- Avoir connaissance des différents protocoles de gestion de situations complexes ;
- Collaborer avec le pôle scolarité de Bonson.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront une demande sur COLIBRIS.

❖ **Conditions de recrutement :**

**Après vérification des conditions d'accès au poste** (compétences et/ou qualifications requises et/ou expérience...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention de la liste d'aptitude des directeurs permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire.